



version de juillet 2024

IGN © 2010. Licence n°2009-CIS025-53-RB-SC25-0090

## LE PAS À PAS

A l'**office de tourisme**, se diriger vers L'aparté et suivre le balisage rouge. Tourner à gauche sur la RD61 et aussitôt à droite dans un chemin empierré. Prendre à droite un sentier en terre. Prendre le 2<sup>e</sup> chemin à gauche qui descend. Puis après avoir quitté le bois, tourner à droite dans un chemin qui remonte vers le lieu-dit **La Fontaine Garel**. Rester à gauche, emprunter un **chemin creux** descendant dans la vallée. Prendre à droite un chemin empierré. A 200m, s'engager dans un chemin enherbé à gauche. Passer une passerelle en bois. Sur la RD61, prendre à droite puis à gauche derrière la glissière en acier, puis tourner à gauche. Prendre une petite route à gauche et à droite vers le lieu-dit **La Chênaie**. Poursuivre sur 500m en laissant le GR pour tourner à droite au lieu-dit **le Bartel** sur le chemin enherbé. Tourner à droite, puis à gauche. S'engager dans un sentier qui mène au **MENHIR DE LA PIERRE LONGUE**. Tourner à droite dans un chemin empierré. Traverser le village du **Vau Savelin**. Attention, en hiver, le niveau d'eau du ruisseau peut recouvrir le passage empierré. Entrer dans le bois jusqu'au **MOULIN DU CASSE** (propriété privée). Rester à droite pour remonter par le chemin empierré. Tourner à gauche dans un sentier vers la lande. Redescendre dans la vallée. Franchir le ruisseau et remonter à nouveau tout droit. Face au camping, tourner à droite pour revenir à la base de loisirs.

## RANDONNÉE ET ENVIRONNEMENT

- ◆ Respectons le tracé des sentiers afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion
- ◆ Pensons à refermer les clôtures et barrières derrière nous
- ◆ Emportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle
- ◆ Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver
- ◆ Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux

## LÉGENDE

- |                               |                     |   |             |
|-------------------------------|---------------------|---|-------------|
| Office de tourisme            | Aire de pique-nique | Parc, lieu d'art, activités nautiques et d'aventure | Restaurant  |
| Menhir                        | Bar                 | Espace VTT labellisé                                | Point d'eau |
| Plage surveillée juillet/août | Toilettes           | Sentier thématique famille                          | Départ      |

## SUIVEZ LE BALISAGE

- |  |                  |  |                    |
|--|------------------|--|--------------------|
|  | Bonne direction  |  | Tournez à droite   |
|  | Tournez à gauche |  | Mauvaise direction |
|  | Variante hiver   |  |                    |